



1. EDITORIAL

L'année a été marquée par une activité supérieure à celle de l'année précédente et étant au-delà des prévisions du service (+6,60%). La sous-activité observée en 2017 a mobilisé les professionnels autour d'actions concrètes en direction des partenaires : générer de l'information, exposer les spécificités de l'investigation administrative, travailler à l'élaboration d'un outil de communication plus efficient.

Cette dynamique a été concomitante aux réflexions menées par l'ASE quant à la délégation des missions administratives des Inspecteurs vers les Territoires de Solidarité au 01.01.2019. Présent lors des instances de réflexions menées avec le Département, la médiatisation du service s'est avérée précieuse face à la transition à venir.

La répartition de notre activité par Inspecteur met en lumière une variation importante selon les territoires et leurs spécificités (éloignement des pôles urbains, populations notamment).

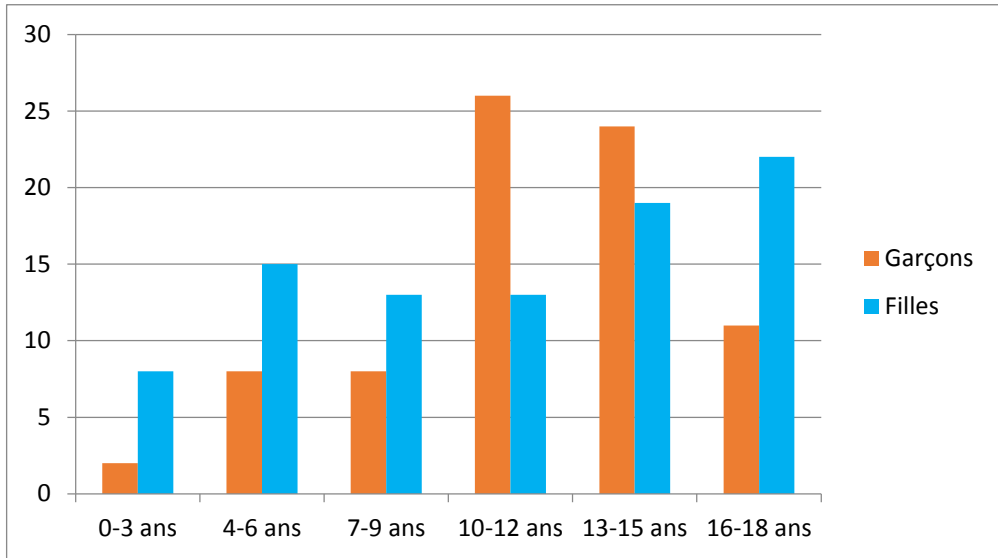
2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES

L'ACTIVITE

Colonne1	2015	2016	2017	2018
AGREMENT*	145	145	145	145
JOURNEES PREVISIONNELLES	26100	26100	26100	26100
JOURNEES REALISEES	25259	26863	20419	27823
ECARTS (en nombre)	-841	763	-5681	1723
(en %)	-3,22%	2,92%	-21,77%	6,60%
EFFECTIF AU 31 DEC	62	56	66	102
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	96,78%	102,92%	78,23%	106,60%
NBR DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	141	150	125	169

L'augmentation de l'activité reste significative en termes d'intérêt de la part des Inspecteurs et des partenaires face à l'outil MIP. La notion d'expertise est recherchée devant des situations dont les problématiques multifactorielles nécessitent un regard croisé toujours plus resserré et des outils de compréhensions innovants.

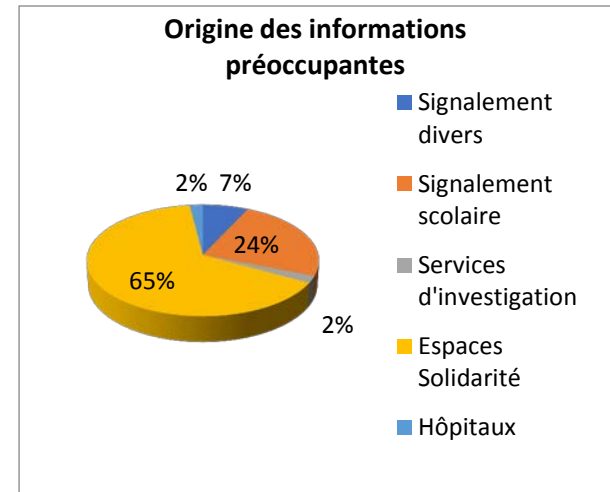
LES BENEFICIAIRES : AGE ET SEXE DES MINEURS



Sur les 169 mineurs pris en compte, 53% sont des filles et 47% sont des garçons. Cette inversion de la tendance ne se joue pas au moment de la préadolescence – où le pourcentage de garçons prédomine – mais dans la tranche 0-9 ans.

Néanmoins, l'augmentation constante du nombre de filles dans la tranche 10-18 ans illustre l'émergence de nouvelles problématiques liées au passage adolescent.

Origine du signalement :



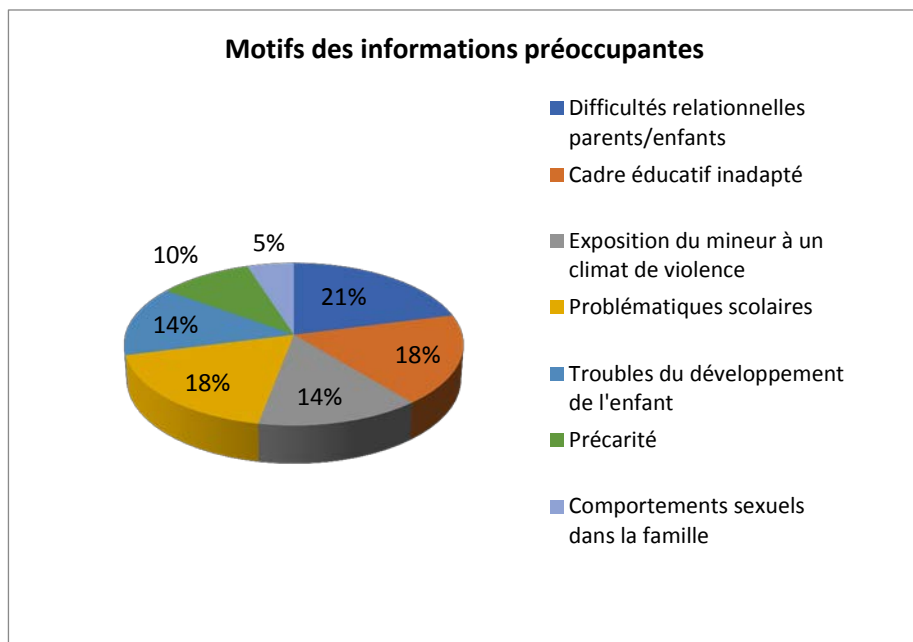
65% des mineurs adressés au service le sont suite aux préconisations des Espaces Solidarité.

L'augmentation des orientations via l'Education Nationale (+24%) est significative mais est conforme aux années précédentes (hors 2017).

La dimension « signalement divers » (7%) [Maison des Adolescents, ITEP, CPEA et le service d'AED (APPUIS) du Département] rend compte du besoin des professionnels d'avoir un regard tiers lorsque la situation est en butée.

Le service est de plus en plus reconnu comme un espace ressource par des partenaires n'ayant jusqu'à présent pas sollicité de MIP.

Motifs des signalements :

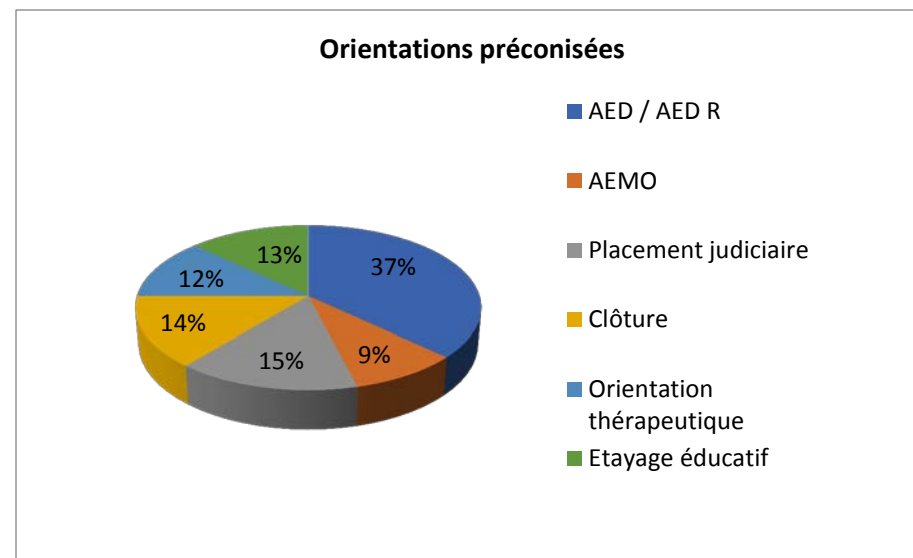


L'émergence de problématiques liées à la précarité est en nette hausse et semble concourir en partie aux violences intrafamiliales et aux fragilités éducatives observées cette année.

Les troubles du développement (questionnements autour de la sexualité notamment) et les problématiques scolaires restent des préoccupations de premier ordre pour nombre de nos partenaires.

La prise en compte des besoins de l'enfant et la manière dont les parents sont en mesure d'y répondre restent une préoccupation constante induisant de nouvelles modalités d'intervention et d'observations de la part des professionnels.

Situation des mineurs à la sortie :



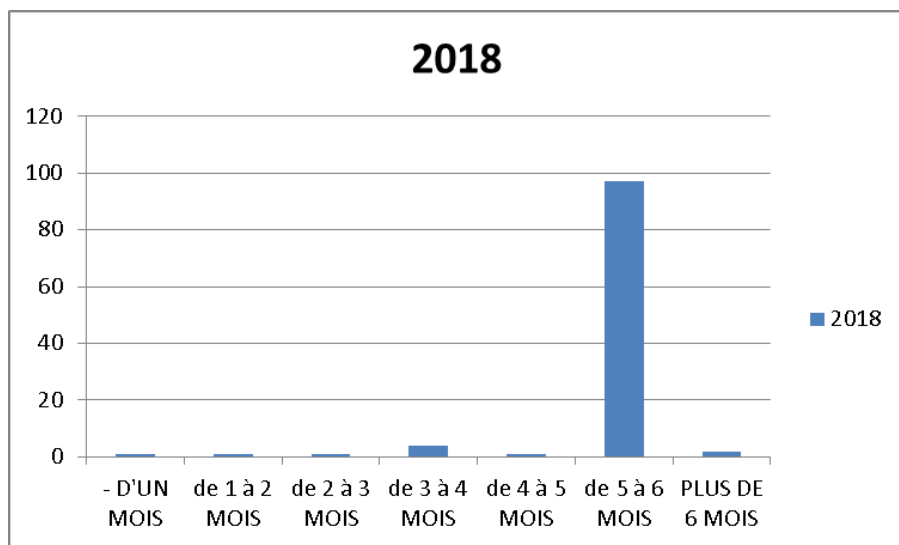
Le travail mené auprès des familles a permis à ce que 14% des situations se clôturent sans suite à donner. La dimension judiciaire a occupé une large part des préconisations avec le recours à diverses modalités de placement.

Le maillage partenarial tissé sur le territoire et le nécessaire besoin de recourir à des orientations « créatives » ont donné lieu à des étayages divers dans 13% des situations.

Les problématiques thérapeutiques sont restées nombreuses et appellent à des préconisations singulières.

Rappelons que les parcours de soin initiés en cours de mesure concernent autant les mineurs que leurs parents. La prise en compte de la maladie psychique est récurrente.

Durée des mesures terminées



En dehors de quelques mesures, la quasi-totalité des mineurs bénéficie d'un suivi sur une période de six mois. Le recours exceptionnel à une extension de mesure s'est avéré nécessaire pour deux situations.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie du service

L'année aura été marquée par l'élaboration d'une plaquette de service que les professionnels ont souhaité plus ludique et explicative.

Après une année de service, l'extension des locaux s'est avérée plus que satisfaisante permettant de multiplier les espaces de travail et de rencontre.

L'aboutissement du projet autour du jeune enfant (salle de jeux, observations ressources théoriques) a permis d'induire une dynamique d'investigation nouvelle.

3.2. Travail avec les familles

Si la mesure prend corps autour d'un contrat tripartite entre l'ASE, la famille et le Service MIP, force est de constater que l'adhésion des parents pour la mesure reste limitée dans bien des situations.

Conjuguer investigation et accompagnement est une préoccupation constante.

3.3. Focale sur la coordination de parcours des usagers

La MIP a une mission de pilotage : faire croiser les regards et réunir tous les acteurs entourant la famille afin que des actions concrètes puissent être coordonnées dans l'intérêt du mineur et de sa famille.

Le rapport qui résulte de l'investigation est en outre un support solide pour les Inspecteurs qui ont corroboré la totalité des préconisations pour l'année 2018. Cet outil reste la pierre angulaire des projets à venir et fait figure de références pour nombre de partenaires qui interviennent en cours ou après notre intervention.

La question du Projet Personnalité pour l'Enfant permettra de paramétrer mieux encore le rapport face aux attendus du Département.

3.4. Focale sur le partenariat

Plusieurs partenaires ont été rencontrés au cours de l'année ainsi que l'ensemble des Espaces Solidarité du territoire. Cette dynamique est importante afin de renforcer les liens établis de longue date, de créer de nouveaux maillages (CSAPA, LAPE, Lieu, THEMIS, COPEs...) et de réaffirmer la plus-value de l'investigation sur les évaluations de secteur ; le projet autour du jeune enfant, la médiation ethnoclinique et les outils de médiation sont des atouts.

Des liens de proximité entre cadres intermédiaires (IME, AEMO, IMP) favorisés par l'expérience des GAP permettent des échanges, des solidarités et des informations précieuses.

3.5. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

Depuis deux ans, le service s'est lancé sur plusieurs fronts dans l'élaboration d'outils et de concepts nouveaux devant répondre au contexte politique et économique qui l'entoure. L'objectif est de faire de l'investigation administrative un laboratoire, d'où résultent des spécificités, une expertise, un savoir-faire.

C'est un préalable nécessaire à la pérennité du service qui nécessite l'apport de formations internes et de regards pluridisciplinaires extérieurs.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Les enquêtes de satisfaction à destination des familles, les retours des Inspecteurs et des partenaires restent des baromètres privilégiés. La dynamique de formation reste soutenue. L'évaluation externe qui s'annonce pour l'année 2019 permettra en outre de mesurer la plus-value des axes d'amélioration définis en 2015.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2018

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2016	2017	2018
8.35	8.61	8.61

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	8.61	1,00	1,00	5,00	1,50		0,11

6. CONCLUSION

Le service atteint un rythme de croisière optimal.

Les changements annoncés pour 2019 (ASE/TDS) semblent intéressants et de nature à positionner plus encore l'intérêt de l'investigation administrative.

La prise en compte des besoins de l'enfant est un axe de travail pour l'année à venir (démarche de consensus, Madame MARTIN BLACHAIS).